

# Informations de Locronan

## Keleier Lokorn

Ville de Locronan  
Kêr Lokorn



Juillet 2015 ...

Chers administrés, chers amis,

Nous voilà au seuil de l'été. Je veux vous souhaiter à toutes et à tous un excellent été. Pour les uns, ce sera un temps de repos qui apportera beaucoup de bienfaits. Pour eux, il permettra de se reposer, de circuler et peut-être de voyager ; il permettra aussi de profiter de toute l'animation culturelle et artistique organisée dans la région par des professionnels et tant de bénévoles organisés en association. C'est un temps de découverte particulièrement riche.

A Locronan, rappelons notamment les concerts organisés avec succès par « Musiques aux Étoiles » depuis plus de 8 ans. Cette année, une exposition exceptionnelle se déroulera aussi dans le cadre du musée : il s'agit de l'exposition Porquier Beau qui intéressera, nous n'en doutons pas, beaucoup de visiteurs. Et puis, n'oublions pas de partir à la découverte de notre patrimoine, bien sûr à Locronan, mais aussi dans toute la région. Nous avons tous beaucoup de monuments et de sites à découvrir ou à revoir de temps en temps.

Pour les professionnels du tourisme, ce sera un temps d'activités intenses. L'incidence économique du tourisme n'est pas négligeable. C'est une grande chance pour Locronan. Elle permet à la cité de garder une activité toute l'année et beaucoup apprécient, parfois mieux que nous, cette richesse que nous ne savons pas toujours mesurer à sa véritable valeur. A tous ceux qui exercent un métier du tourisme, je souhaite aussi un excellent été en formant l'espoir que toutes les initiatives prises attirent un public toujours plus heureux de nous rendre visite.

Mais, la période de l'été doit aussi être mise à profit pour préparer la rentrée. C'est ce à quoi nous nous attachons. Il n'y a pas réellement de temps de vacances pour les élus. Nous préparons les projets que nous souhaitons faire aboutir en mesurant le mieux possible les conséquences financières qui en découlent. Toutes les communes, petites ou plus grandes sont confrontées au même problème : les dotations financières diminuent chaque année et tous nous avons le même souci de ne pas solliciter les contribuables au-delà du possible et du raisonnable. Je me réjouis que les illuminations de fin d'année et le marché de Noël dont la fréquentation a largement dépassé nos espérances n'aient pas eu d'incidence financière sur le budget communal.

La rentrée de septembre, c'est aussi et avant tout, la rentrée scolaire. L'école est toujours une priorité. Et c'est un sujet important puisque l'Etat a imposé aux communes la mise en place des TAP, les Temps d'Activités périscolaires, qui exigent de notre part le recrutement de personnels supplémentaires pour l'animation de ces activités. De surcroît, leur nombre est imposé en fonction des effectifs des classes.

Pour des raisons financières qui ne dépendent pas de nous, nous sommes dans l'obligation de veiller au nombre d'enfants inscrits, tout en tenant compte des prévisions qui résultent de la démographie et éventuellement de devoir refuser l'inscription d'enfants dont les parents ne résident pas dans la commune, sauf si des circonstances particulières le justifient. Le coût d'un élève inscrit à l'école n'est pas négligeable et il n'est pas question pour nous de devoir augmenter une charge déjà élevée par une augmentation des impôts ! Je m'y refuse catégoriquement et je l'ai déjà fait savoir. Il ne s'agit pas d'une attitude de timidité mais bien de réalisme.

Par ailleurs, dès la rentrée prochaine, je donnerai délégation à deux conseillers municipaux pour les affaires scolaires. Il s'agit de Béatrice Boussard et de Ludovic Kerloc'h, deux parents d'élèves qui sauront assurer la liaison utile entre la commune et l'école. Je les remercie d'avoir accepté cette responsabilité importante. Je sais que nous pouvons compter sur leur concours.

Bon été à tous et bien cordialement.

Tud Lokorn, Mignoned kaezh,

Setu-ni war dreuzoù an hañv. C'hoant am eus da hetañ d'an holl ac'hanoc'h tremen un hañvezh laouen. Evit tud zo e vo ur prantad diskuizhañ hag a zegaso kalz a draoù mat. Tro o devo da ziskuizhañ, da vont ha da zont ha marteze da veajiñ ; tro o devo ivez da dennañ o mad eus an holl abadennoù sevenadurel hag arzel aozet er vro gant tud a vicher ha gant kement a dud a-youl vat ezel eus ar c'hevredigezhioù. Ur prantad eus ar c'hentañ eo evit ober anaoudegezh gant traoù a bep seurt.

E Lokorn, degasomp da soñj, da skouer, eus ar sonadegoù aozet gant berzh gant « Sonerezh e Kambr ar Stered » abaoe 8 vloaz. Er bloaz-mañ e vo kinniget un diskouezadeg dibar er Mirdi : anv zo eus an diskouezadeg Porquier Beau a zesacho gweladennerien a-leizh, hep mar na marteze. Ha neuze, na ankounac'haomp ket mont d'ober anaoudegezh gant hor glad, evel-just, e Lokorn, met ivez er c'horn-bro a-bezh. E-leizh a vonumantoù hag a lec'hiennoù hon eus d'ober anaoudegezh ganto pe da adwelet a vare da vare.

Evit tud a vicher an touristerezh e vo ur prantad obererezhioù puilh. N'eo ket dister levezon an touristerezh war an ekonomiezh. Ur pezh chañs eo evit Lokorn. Gallout a ra ar gumun derc'hel d'ober traoù a-hed ar bloaz ha kalz a dud a blij dezho, muioc'h egedomp a-wechoù, ar builhentez-se na ouzomp ket atav priziañ an dalvoudegezh anezhi. D'an holl re a bleustr ur vicher war dachenn an touristerezh e hetan ivez un hañvezh laouen ha spi am eus e vo desachet tud bepred laouenoc'h o tont da welet ac'hanomp gant an holl taolioù-intrudu-se.

Hogen an hañv a ranker ivez tennañ e vad anezhañ evit prientiñ an distro. Sed ar pezh emaoamp o klask ober. N'eus prantad vakañsoù ebet, evit gwir, evit an dilennidi. Prientiñ a reomp ar raktresoù hon eus c'hoant da gas da benn en ur vuzuliañ ar muiañ ar gwellañ an heuliadoù a c'hallfe bezañ goude-se war dachenn an arc'hant. An holl gumunioù, pe e vefent bihan pe e vefent brasoc'h, o deus da dalañ ouzh ar memes kudenn : digresket e vez an debarzhadurioù arc'hant bep bloaz ha klask a reomp holl chom hep goulenn digant an drujadi paeañ tailhoù betek re. Laouen on oc'h embann n'o doa ket bet ar sklêrijennadeg da-geñver fin ar bloaz ha marc'had Nedeleg, a oa bet darempredet kalz muioc'h eget n'hor boa soñjet, levezon war dachenn an arc'hant e budjed ar gumun.

An distro-skol ez eo ivez hag a-raok pep tra distro miz Gwengolo. Ar skol zo bepred un dra a bouez evidomp. Hag un danvez pouezus eo peogwir ez eo bet rediet ar c'humunioù gant ar Stad da sevel ar Motoù, mareoù obererezhioù troskol, a c'houlenn eus hor perzh tuta implijidi ouzhpenn evit luskañ an obererezhioù-se. Ouzhpenn-se eur rediet da implijout un niver a dud diouzh niver ar skolidi zo er c'hlasoù.

Evit abegoù arc'hant n'int ket diouzhipp omp rediet da deuler evezh ouzh an niver a vugale enskrivet, en ur zerc'hel kont eus emdroadurioù ar boblañs ha, diouzh an dro, nac'h ouzh tadoù ha mammoù n'emaint ket o chom er gumun enskrivañ o bugale er skol nemet e vefe degouezhioù ispisial. N'eo ket dister koust ur bugel enskrivet er skol ha n'eus ket anv evidomp da lakaat kreskiñ ur garg uhel dija dre lakaat an tailhoù da greskiñ ! Nac'h a ran groñs en ober hag en roet em eus da c'houzout dija. N'eo ket bezañ lent tamm ebet met ret eo gwelet an traoù evel m'emaint e gwirionez.

A-hend-all, adalek an distro kentañ, e tileuriin daou guzulier-kêr evit an aferioù-skol. Anv zo eus Béatrice Boussard ha Ludovic Kerloc'h, tad ha mamm bugale hag a ouio mat ober al liamm etre ar gumun hag ar Skol. Lavaret a ran trugarez dezho da vezañ asantet sammañ ar garg pouezus-se. Gouzout a ran e c'hallomp kontañ war o skoazell.

Hañvezh mat d'an holl hag a greiz kalon.

Antoine Gabriele

# Conseil municipal du 24 juin 2015

## **REDEVANCE ILLUMINATIONS**

Compte tenu des répercussions économiques que le marché de Noël engendre sur l'activité commerciale, le maire propose au conseil municipal de créer une redevance « Illuminations » pour service rendu à l'amélioration de la qualité visuelle des locaux commerciaux et ce de façon à ce que les commerçants, artisans, artistes... contribuent à l'évènement de Noël. Cette redevance s'appliquera à tous les locaux professionnels ouvrant pendant la période du marché de Noël. La somme de 250 € est actée. Accord à l'unanimité.

## **TARIFS MANEGE MARCHÉ DE NOËL**

Le maire propose au conseil municipal de fixer un tarif d'emplacement pour les manèges du marché de Noël. Deux demandes sont arrivées en mairie. Les 5 manèges seront installés Place du 19 mars 1962. Le tarif est de 1700 € par demandeur. Il est entendu que l'installation et la fourniture d'électricité sera à la charge des demandeurs. Accord du conseil municipal.

## **CONVENTION PROMENADE EN CALECHE**

Une convention avait été conclue en 2014 avec Monsieur Jean-Jacques BRÉANT pour des promenades en calèches dans les rues de Locronan. Monsieur le Maire propose au conseil de reconduire cette convention pour l'année 2015. Le montant de la redevance pour 2015 est de 1500 €. Accord à l'unanimité.

## **REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES PUBLICITAIRES : CONVENTION ET REDEVANCE**

De nombreuses demandes de prises de vue photographiques sont arrivées en mairie. Le maire propose au conseil municipal d'instaurer un tarif pour les reportages photographiques publicitaires. Ces prises de vue à caractère commerciale seront soumises à redevance. Le maire propose la somme de 800 € par jour. Accord à l'unanimité.

## **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RÉSEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ** Accord à l'unanimité.

Selon le décret en vigueur, la redevance sera calculée en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1er janvier 2015 et fixé au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie.

## **RESILIATION PARTIELLE DE BAIL**

Le maire informe le conseil municipal que des négociations ont été entamées avec Monsieur Alexis Hascoët afin de résilier une partie de son bail et notamment de la parcelle E 432. Cette parcelle, propriété de la commune depuis 2007, sert de parkings lors des grandes manifestations lorsque les autres parkings sont pleins. Monsieur Hascoët a toujours fait en sorte de ne pas y mettre de culture en période estivale afin d'y permettre une utilisation communale. Le conseil municipal autorise le maire à mettre fin partiellement à ce bail (parcelle E432) et à verser à Monsieur Hascoët l'indemnité de 1 987 €.

## **PROGRAMME VOIRIE 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le programme de voirie pour l'année 2015 : Vieille Route de Plonévez 245,00 € ; Route du Moëllien 804,00 € ; Rue des Charrettes 945,00 € ; Chemin de Kerjacob 970,00 € ; Chemin du Méneac 911,00 € ; Chemin de Kervellic 4 387,50 € ; Chemin de Bonne Nouvelle 3 398,35 € ; Route de Kerjacob 6 030,00 € ; Parking de Bonne Nouvelle 995,00 € et Venelle Toul Prichen 4 747,00 €. Accord à l'unanimité.

## **MODIFICATION DE NOM DE VOIE**

Le maire propose au conseil municipal de statuer sur le changement de la dénomination d'une partie de l'actuelle route du Moëllien, comprise entre la rue du Prieuré et la route départementale. Elle serait nommée Rue des Tisserands. Accord à l'unanimité.

## **MODIFICATION DES DELEGATIONS DU MAIRE**

Pour des raisons de rapidité et d'efficacité dans le traitement des dossiers et pour ne pas alourdir l'ordre du jour des séances du conseil municipal avec des points relevant de la gestion quotidienne, le conseil municipal lors de sa séance du 22 avril 2014 avait choisi de déléguer au maire une partie des pouvoirs énumérés dans l'article L 2122-22 du C.G.C. Il convient de compléter cette délibération par l'ajout d'un treizième point : « donner délégation au Maire pour signer les devis, lorsque les crédits sont inscrit au budget, à hauteur de 7 000 € HT ». Accord à l'unanimité. Le maire n'a pas pris part au vote.

## **EMBAUCHE D'UN AGENT EN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI**

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer les démarches pour l'embauche d'un agent en CUI-CAE qui serait principalement affecter au service périscolaire et notamment les TAP. Accord à l'unanimité.

## **SUBVENTION MRF ELLIANT**

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 100 € à la Maison Familiale Rurale d'Eliant (50 € par élève).

## **DÉSIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**

Le conseil municipal décide de retenir la candidature d'Eliane BRELIVET, pour représenter la commune de Locronan à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Quimper Communauté. Mme Brélivet n'a pas pris part au vote.

## DESTRUCTION BILLETTERIE

Le conseil municipal autorise le maire à faire procéder à la destruction des anciens tickets des parkings à 3 €, des anciens tickets de campings cars à 5 € et à la destruction systématique des tickets de la billetterie du service culturel dont les événements sont passés.

## TARIFS VENTE DÉLAISSÉS DE VOIRIE

Plusieurs administrés ont émis le souhait d'acquérir des parties de voirie attenantes à leurs propriétés. La commission des travaux propose que deux prix différents soient fixés : 10 €/m<sup>2</sup> pour les terrains situés dans la zone agglomérée de la commune avec un maximum de 200 m<sup>2</sup> et 5 €/m<sup>2</sup> pour les terrains situés hors de la zone agglomérée.

Une nouvelle délibération du conseil municipal sera nécessaire pour autoriser le déclassement de ces délaissés (au cas par cas) et la signature des actes. Le conseil donne un accord sur les tarifs proposés.

## VENTE COMMUNE/NEDELLEC

Le conseil municipal approuve le déclassement sans enquête publique préalable de une partie du délaissé de voirie situé à l'angle de la parcelle B 509, représentant une surface d'environ 125 m<sup>2</sup> et figurant sur le plan joint à la présente délibération, approuve la cession à Monsieur NEDELLEC moyennant le prix de 10 €/m<sup>2</sup> net vendeur hors frais et autorise le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

## VENTE COMMUNE/LAURENT

Le conseil municipal approuve le déclassement sans enquête publique préalable de une partie du délaissé de voirie situé à l'angle des parcelles A14 et A15, représentant une surface d'environ 10 m<sup>2</sup> et figurant sur le plan joint à la présente délibération, approuve la cession à Monsieur et Madame LAURENT moyennant le prix de 5 €/m<sup>2</sup> hors frais et autorise le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant. Mme LE GAC n'a pas pris part a vote.

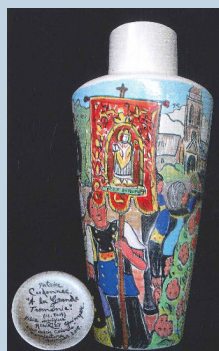
## CONVENTION FOURNITURE DES REPAS DE CANTINE

L'Esat de Kan Ar Mor informe la commune qu'il va augmenter ses tarifs de repas passant de 2,91 € HT par repas à 2,96 €. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette nouvelle convention et décide de ne pas répercuter cette augmentation sur les tarifs municipaux de la cantine.

## APPEL A SOUSCRIPTION

Soucieuse de poursuivre son action de valorisation du fonds du musée municipal, la commune de Locronan souhaite procéder à l'acquisition d'un vase de Patrice CUDENNEC intitulé « A la grande Troménie », pièce unique des Faïenceries Henriot de décembre 2014. Le maire propose de lancer une procédure d'acquisition par le biais d'une souscription publique.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.



*L'intégralité du compte rendu du conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site de la ville.*

## LE CLOS DU NEVET TERRAINS VIABILISÉS LIBRE DE CONSTRUCTEURS

De 322 m<sup>2</sup> à 701 m<sup>2</sup> **67€ / m<sup>2</sup>**



Hors Périmètre Classé - Vue sur la Baie de Douarnenez  
A proximité des Services (école, poste, commerces...)  
Prime de 2 500 euros aux primo-accédants

Ville de Locronan  
Kêr Lokorn

02.98.51.80.80  
mairiedelocronan@wanadoo.fr

## Urbanisme

### Permis de construire

M. et Mme Lukian Kergoat – Route de Leustec – Le Méneac : accord le 19/05/2015 pour la rénovation et l'extension d'une maison d'habitation.

M. et Mme Gilles Guillou – 8 Hent Ar Mor : accord le 26/05/2015 pour la construction d'une maison d'habitation.

### Déclarations préalables

M. Alain Le Hénaff – 2 rue Lann : accord le 03/06/2015 pour la réfection de joints sur pignon.

SCI du Four – 2 Place de la Mairie : accord le 12/06/2015 pour le changement et peinture de la porte et des fenêtres.

M. et Mme Ronan Cadiou : accord le 27/06/2015 pour la construction d'une véranda.

## Etat-Civil

**Naissance** : le 19 juin, Luis CHOTARD GAUDIN ;  
le 1er juillet, Alice LEFEVRE

**Décès** : le 8 juillet, Morgan LE DANTEC.

# En juin, à Locronan ● ● ●

## Saint Jean

La municipalité et les associations de Locronan se sont regroupées pour proposer une fête de la Saint-Jean qui est devenue un des rendez-vous importants de l'été pour les habitants. La Saint-Jean a commencé sous une petite pluie par l'abatage de l'arbre de mai, sur la place de l'église. L'hêtre a été ensuite transporté parking Saint-Germain, où il a été débité tandis que les participants se sont réunis pour prendre l'apéritif à la buvette associative. Tout au long de la soirée, musiques et danses ont animé la nuit autour du feu.



## Marché des potiers :

De la rue du Prieuré à la place des Charrettes, 28 artistes ont dressé leurs stands pour présenter leurs pièces originales. Rue du Four, l'atelier de démonstration de tournage à l'ancienne a attiré les curieux ; tandis que la rue Lann accueillait un atelier d'initiation au modelage. A l'année prochaine pour une seconde édition !



# Solidarité ● ● ●

Dans le cadre du CCAS, nous réfléchissons sur l'amélioration de l'accueil des personnes handicapées dans notre commune.

Nous avons rencontré M. QUELLEC, chef du service accessibilité à l'IPIDV (Initiative pour l'Inclusion des Déficients Visuels) ; ce service et la municipalité travailleront ensemble en amont des projets futurs d'accessibilité.

D'autre part, nous organiserons le dimanche 20 septembre (lors des journées du patrimoine), un « après-midi Joëlettes » pour proposer des ballades autour de Locronan aux personnes à mobilité réduite.

Si ce projet vous intéresse (organisation, participation ...), vous pouvez contacter la mairie. Nous avons la chance, pour ce projet, de bénéficier d'une cagnotte offerte par la municipalité et les associations de Locronan, bénéfice de la buvette de la Saint Jean !



« Joëlette »

## Secours Populaire :

La boutique solidaire du Secours populaire est ouverte tout l'été, place du Champ de Foire à Châteaulin :

En juillet : Mardi 14, jeudi 16, mardi 21, jeudi 23, mardi 28 et jeudi 30, de 13h30 à 16h30

En Août : Mardi 4, jeudi 6, mardi 11, jeudi 13, mardi 18, jeudi 20, mardi 25 et jeudi 27, de 13h30 à 16h30.

Une participation de 1 € pour 1 personnes, 2 € pour 2 personnes, 2,50 € pour 3 personnes, 3€ pour 4 personnes, 4 € pour 5 personnes et 6 € pour 6 personnes et plus est demandée. Pas de participation pour les enfants de moins de 4 ans.



Le mois d'octobre 2015 sera sous le signe du dépistage du cancer du sein.

En France, en 2015, le cancer du sein est toujours le premier cancer chez la femme, environ 49 000 nouveaux cancers décelés et 11 900 cas de mortalité. Des chiffres qui malheureusement ne reculent pas. Pourtant, détecté à un stade précoce, il peut non seulement être guéri dans plus de 90% des cas mais aussi être soigné par des traitements moins agressifs.

Malgré les progrès réalisés dans les traitements, **le dépistage précoce constitue toujours l'une des armes les plus efficaces de la lutte contre le cancer du sein.**

Se faire dépister, passer sa mammographie tous les 2 ans à partir de 40 ans, au même titre que pratiquer une activité physique, doit devenir un rendez-vous santé, qui s'inscrit dans la vie quotidienne afin d'en préserver toute la qualité.

**Faites vous dépister ...**

## Relais Assistantes Maternelles :

Des accueils sur RDV sont possible pour les parents-employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles à la mairie de Locronan **tous les 2ème jeudi du mois** : prochaine permanence le jeudi 13 août: de 14h à 17h.

le RAM sera fermé du lundi 10 août au mercredi 19 août inclus

Contact Yvonne BEUZE ou Yannick COLLOCH au 02 98 98 38 42 ( ne pas hésiter à laisser un message) ou [ram-4ppl.caffinistere@caf.cnafmail.fr](mailto:ram-4ppl.caffinistere@caf.cnafmail.fr) (pour prendre un RDV ou pour autre renseignement)



## Un peu d'histoire ● ● ●

La **SPREV**, association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie, une initiative née à Locronan.

Implantée dans les départements bretons, elle a pour but de contribuer au maintien en vie, au développement et à une meilleure connaissance du patrimoine culturel et culturel de l'Église. Elle recrute chaque année des guides, en général des étudiants, pour faire visiter les principaux édifices religieux que fréquentent les touristes durant l'été. A ce titre, chaque année des guides de la SPREV font visiter l'église de Locronan.

La SPREV fête cette année son 30<sup>ème</sup> anniversaire. Pour marquer l'évènement, les responsables de l'association ont décidé de célébrer une messe en la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle afin de rendre hommage à Monsieur l'Abbé Maurice Dilasser, fondateur de cette association qui, à l'époque, était le recteur de la paroisse.

Beaucoup d'entre nous se souviennent de ce prêtre qui fut longtemps parmi nous. Beaucoup savent aussi que c'était un homme de lettres et de grande culture, passionné par l'art dans toutes ses expressions.

Il fut notamment à l'origine de la publication d'un important ouvrage «Un Pays de Cornouaille, Locronan et sa région » auquel ont collaboré de nombreux historiens dont il était très proche.

Locronan lui doit également deux réalisations importantes menées avec le concours de la commune : la construction d'un orgue à l'église paroissiale et la réalisation des vitraux de la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle, œuvre de Manessier.

On pourrait citer bien d'autres actions de Maurice Dilasser et notamment la construction de la nouvelle chapelle de Plaç ar Horn dont les vitraux sont l'œuvre de Bazaine.

On se souvient aussi des nombreuses expositions d'été qu'il organisait dans le petit local de Ty-Kan. De grands noms de la peinture contemporaine d'inspiration religieuse s'y sont succédé : outre Bazaine et Manessier, on se souvient de Tal Coat, le Moal, Olivier Debré...et bien d'autres. Nous n'oublions pas cet homme, fondateur de la SPREV qui a grandement contribué au rayonnement de la vocation culturelle de Locronan.



## Les « Amis de Locronan »

En concertation avec la mairie, l'association les « Amis de Locronan » crée en 1964 a pour but de : **promouvoir toutes manifestations et encourager toutes initiatives susceptibles de contribuer à la renommée de Locronan dans les domaines : architectural, culturel, artistique.**

L'association avait perdu de vue son but et s'était un peu endormie ...

Ces dernières années les objectifs ont été réaffirmés. L'association a réalisé un « dépoussiérage du musée », l'exposition de peintures a été complétée par des tableaux. Des restaurations ont également été confiées à un spécialiste ... La salle réservée au tissage et à l'histoire de Locronan a été réorganisée ....

Trois étudiantes du Pôle Universitaire de Quimper ont réalisé dans le cadre de leurs études ( Spécialité Gestion des patrimoines architecturaux et artistiques) un très beau projet pour une nouvelle scénographie au rez-de-chaussée du musée autour du thème du tissage.

**Lors de la dernière réunion à la mairie le 15 juin dernier, il a été décidé d'organiser une assemblée générale fin septembre, la date sera ultérieurement communiquée.**



LOCRONAN  
Musée d'Art et d'Histoire



♦ **Du 1er juillet au 15 septembre 2015, Musée municipal de Locronan, Exposition de faïence Porquier-Beau : « Autour du Costume Breton ».** C'est en 1872 que la manufacture Porquier confie sa direction artistique à Alfred Beau, un artiste d'origine morlaisienne qui était alors conservateur du musée de Quimper. Sous la marque Porquier-Beau (PB), ces ateliers vont produire, jusque vers 1900, des pièces qui vont mener la faïence bretonne régionaliste à un sommet de qualité. Plats, assiettes, vases, jardinières..., deviennent de véritables petits tableaux où le premier décor simpliste "à la bretonne" est remplacé par des scènes vivantes et colorées : baptêmes, sorties de noce, scènes de taverne ... Une des plus belles collections au monde. Entrée 3 €.

♦ **Dimanche 12 juillet, 10h. Petite Troménie**



♦ **Jeudis 16, 23 et 30 juillet, 6, 13 et 20 août, de 19h à minuit : Marchés aux Étoiles :** une centaine d'exposants, des animations de rues.

♦ **Mercredi 22 juillet, de 9h à 19h : Foire à la Brocante**

♦ **Mardi 28 juillet, 20h30, Espace Ti Lokorn : Major Swing Quartet :** 13 € / Gratuit - de 12 ans.

♦ **Mardi 4 août, 21h, Espace Ti Lokorn : Nolwenn Korbell :** 13 € / Gratuit - de 12 ans.

♦ **Mercredi 5 août, 19h30, Ecole Anne de Bretagne : Fest-Noz / Deus'ta - Repas crêpes.**

♦ **Mardi 11 août, 21h, Eglise St Ronan : Jean-Michel Alhais et Jean-Pierre Rolland (Bombarde et orgue) :** 13 € / Gratuit - de 12 ans.



♦ **Mercredi 12 août, de 9h à 19h : Foire à la Brocante.**

♦ **Samedi 15 août, 21h, Espace Ti Lokorn : Gilles Le Bigot & Solenn Lefeuvre :** 13 € / Gratuit - de 12 ans.

♦ **Mardi 18 août, 21h, Espace Ti Lokorn : Radio Babel Marseille :** 13 € / Gratuit - de 12 ans.

♦ **Mardi 25 août, 21h, Espace Ti Lokorn : Clarisse Lavanant :** Participation libre.

♦ **Jeudi 27 août, de 19h à 22h : La Nocturne des « Vitrites de Locronan » :** Commerces ouverts et animations (Les Maroufles : théâtre de rue et Les Waraok : Chants et danses médiévales.

**Nouveau commerçant sur Locronan :**

Vente de lingerie à domicile : Anne-Françoise FOUQUET, conseillère chez Charlott.com

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter : 06.23.64.47.77

**Charlott'lingerie**  
les dessous chics qui nous rassemblent !

## Informations pratiques

**Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :**

**Antoine GABRIELE, maire :** le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.

**Jacqueline LE GAC :** Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : samedi matin.

**Eliane BRELIVET :** Finances, juridique, économie : samedi matin.

**Thierry CAUBET :** Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : vendredi après-midi et samedi matin.

mairiedelocronan@wanadoo.fr    www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80    Fax : 02.98.51.81.20

**ALSH :** 02.98.51.80.75.

et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

**Office du tourisme :** www.locronan-tourisme.com

Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr    tél : 02.98.91.70.14.

**Bibliothèque :** mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30

**Ti ar Soñj :** 02.98.91.73.97.    www.tiarsonj.fr

Email : tiarsonj@gmail.com

**Musiques aux Étoiles :** www.cilt-locronan.fr

Email : musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr

**A.D.M.R. Plogonnec :** du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h. 02.98.91.84.96.

**Déchèteries :** Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-8h



**Benne à carton au stade municipal depuis le 1er mai**

**Cabinet infirmier :** 02.98.91.73.53

**Urgences médicales :** 15

**Pompiers :** 18

**Gendarmerie :** 17

**Taxi : Allo Taxi Lokorn :** 06.82.82.56.56

**Horaires de la Poste :** du lundi au samedi de 10h00 à 12h

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x	14 h à 17h	x		